

Zeitschrift: L'Architecture suisse : revue bi-mensuelle d'architecture, d'art, d'art appliqué et de construction

Herausgeber: Fédération des architectes suisses

Band: 3 (1914)

Heft: 4

Rubrik: Concours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

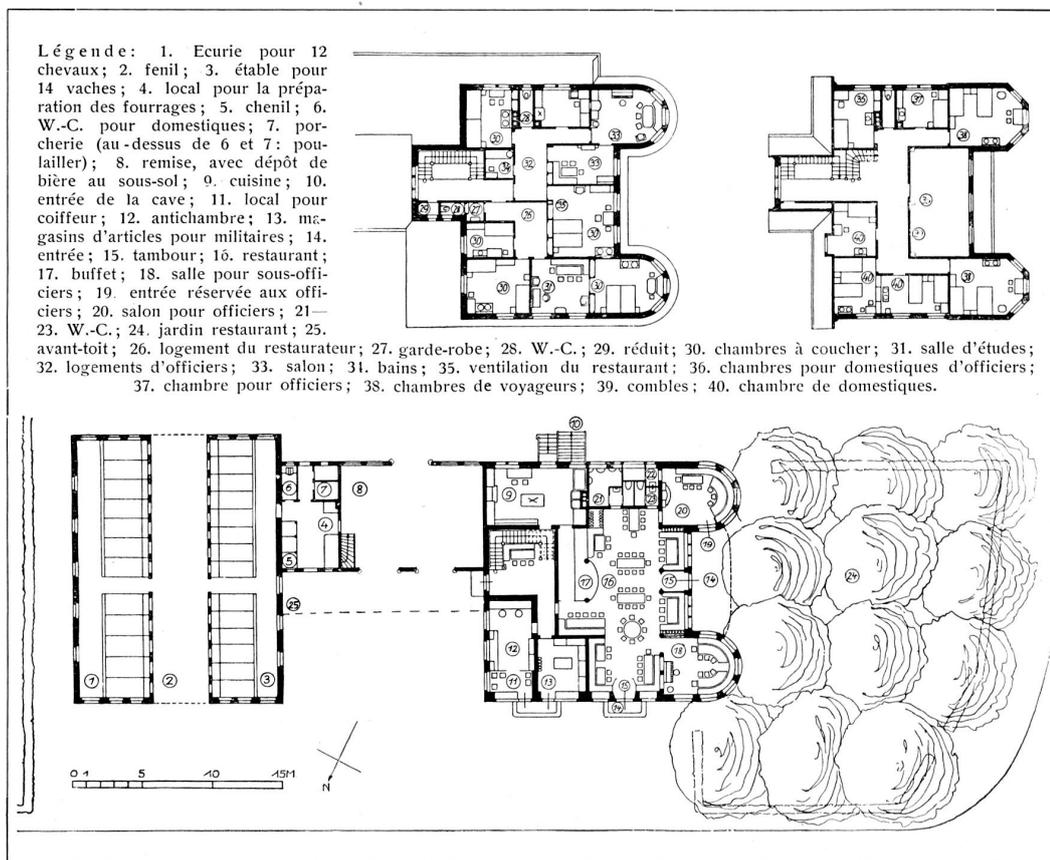
Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE SUISSE.

Breitenbach (Soleure). La construction d'une *préfecture* semble avoir fait un pas décisif en avant. Des négociations ont lieu actuellement pour l'acquisition d'un terrain, et la population entière s'y intéresse activement. Les opinions

Neuchâtel. Une crise du bâtiment sévit depuis assez longtemps à Neuchâtel. D'après la statistique, douze constructions seulement ont été érigées dans le courant de 1913, alors que la moyenne des années précédentes oscille entre quarante et cinquante im-



Hôtel à Bulach (canton de Zurich) avec magasins d'articles militaires et bâtiments pour l'économie rurale.
Architectes: Kündig et Oetiker à Zurich.

Plan du rez-de-chaussée et des deux étages. — Echelle 1 : 500.

Vue d'ensemble et façades pages 78 et 79.

sont loin d'être identiques, mais la grande majorité est en faveur d'un emplacement qui ne serait pas en dehors de la localité, le nouveau bâtiment devant contribuer à l'embellissement de cette dernière.

meubles construits. L'année 1914 ne semble pas s'annoncer meilleure dans ce domaine que sa devancière. Les bâtiments du pénitencier, désaffectés et qu'on ne savait dans quel but utiliser, seront transformés et aménagés pour servir à l'Université.

CONCOURS.

Genève. *Institut Mégevand.* Le jury chargé d'examiner les 16 projets déposés au concours de l'institut Mégevand, pour enfants anormaux, indisciplinés et sourds-muets, à Saconnex d'Arve, s'est réuni les 3, 4 et 5 mars. Il a attribué le premier prix au projet N° 15, portant la devise « Plein air », auteur M. Alexandre *Camoletti*, architecte à Genève, le 2° prix au N° 10, devise « Education », auteur M. Ad. *Guyonnet*, architecte à Genève, le 3° prix au

N° 12, devise « Sur le Plateau », auteurs MM. G. *Peloux* et *De Rham*, architectes à Genève, et le 4° prix au N° 2, devise « 2 niveaux », auteur M. F. *Mezger*, architecte à Genève. Le jury a en outre décerné une mention avec prix au projet N° 6, devise « Le Bosquet », auteurs MM. E. *Arthur* et A. *Leclerc*, architectes à Genève. Le jury a réparti, entre les auteurs des projets ci-dessus, la somme de 8000 fr. qui était mise à sa disposition.